

## Bulletin de réservation Avant-scène / Saison 20-21

FICHE À NOUS RETOURNER **AVANT VENDREDI 25 SEPTEMBRE**

**Coordonnées de l'ETABLISSEMENT :**

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

**Email pour la facturation :**

**Coordonnées de l'enseignant faisant la demande :**

Nom :

Prénom :

Matière enseignée :

Téléphone :

Email :

**Classe ou groupe concerné(e) par la demande d'inscription :**

Nom de la classe :

Nombre total d'élèves (par classe s'il s'agit d'un niveau) :

Nombre d'accompagnateurs\* :      soit      places accomp. gratuites\* et      places accomp. payantes

\* Deux accompagnateurs gratuits pour 1 classe, les accompagnateurs supplémentaires bénéficient du tarif réduit

**L'Avant-Scène / 10 € la place, à partir de 3 spectacles\* :**

- ◆ L' « Avant-Scène » permet à un groupe / classe de voir trois spectacles ou plus pour 10 euros la place (dans la limite des places disponibles).
- ◆ L'« Avant-Scène » est à destination des groupes d'élèves sous la responsabilité d'un enseignant.
- ◆ Chaque élève peut récupérer la « Carte Quartz + » offerte à la billetterie. La démarche est simple :
  - ✓ Indiquer le nom de son établissement et le nom de son professeur à la billetterie (une liste des professeurs prenant l'Avant-Scène sera transmise à la billetterie)
- ◆ La carte Quartz + permet de bénéficier des meilleurs tarifs sur toute la programmation de la saison.

\*à l'exception des spectacles Hen, La petite messe solennelle, Maxime le Forestier, Stéphane Eicher, Haroun et Marina Rollman

**Souhaits de spectacles :**

Merci de renseigner vos souhaits par ordre de préférence, nous les respecterons dans la limite des disponibilités de places par spectacle.

**Règlement des places :**

Nous privilégions un règlement centralisé par l'établissement. Si toutefois, vous n'aviez pas d'autres possibilités, nous réceptionnerons les règlements de vos élèves, centralisés préalablement par vos soins. Dans le cas d'un règlement par l'établissement, celui-ci se fera par virement, accompagné du bulletin de réservation. Le bulletin doit être transmis par mail à [marine.philippon@lequartz.com](mailto:marine.philippon@lequartz.com) ou par voie postale à : Le Quartz, à l'attention de Marine Philippon, 60 rue du château - BP 91039 - 29210 Brest cedex 1

Dans le cas d'un règlement centralisé par l'enseignant, celui-ci doit être remis avant le 25 septembre 2020, accompagné du bulletin d'inscription dans l'urne mise à votre disposition au PC-Sécurité / Entrée administrative du Quartz. Merci de préciser dans cette enveloppe votre nom, le nom de l'établissement, les spectacles et dates choisis, les noms des élèves et celui de leurs parents associés.

Le règlement fera l'objet d'un devis préalable et d'une facture auprès de votre établissement. Les places seront à récupérer avant chaque séance à la billetterie du Quartz.

Choix	Titre du spectacle	Dates et horaires possibles
N° 1		Le                    à            h    ou le                    à            h
N° 2		Le                    à            h    ou le                    à            h
N° 3		Le                    à            h    ou le                    à            h
N° 4		Le                    à            h    ou le                    à            h
N° 5		Le                    à            h    ou le                    à            h

**Plus de détails pour répondre au mieux à votre demande :**

Date ou heure à éviter :

Particularités pour le placement (élèves en situation de handicap, placement en un seul groupe ou possibilité de scinder la classe...) :

Demande particulière : visite :

Projet pédagogique - Si vous mettez en place des actions au sein de l'établissement, en lien avec votre demande d'inscription, merci de nous les présenter brièvement ci-dessous :